

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUIN 2026**

Délibération n°2026.06.173

Désignation d'un représentant de GrandAngoulême au Conservatoire national des arts et des métiers de Nouvelle-Aquitaine

LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de Séance: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260619-2026_06_173-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication : 19/06/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.173**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE GRANDANGOULEME AU
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET DES METIERS DE NOUVELLE-
AQUITAINE**

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES
POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) est un établissement public d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle dont le siège est à Paris. Le CNAM Nouvelle-Aquitaine est une association régionale, sous convention avec le siège, qui a pour objet d'organiser la mise en œuvre des missions du CNAM sur le territoire. Elle est administrée par un conseil d'administration et une assemblée générale qui orientent les activités du CNAM afin de répondre aux besoins des entreprises et des territoires.

Lors de la fusion des 3 CNAM (Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin), il a été constitué un Conseil représentatif des territoires avec un siège pour GrandAngoulême (tout comme pour les agglomérations de Grand Poitiers, Communauté d'agglomération de Niort, Bordeaux Métropole, Pau, Limoges Métropole et Brive).

Les orientations actuelles du CNAM, via son programme « Au cœur des territoires » vise à développer ses antennes (ou de nouvelles antennes) dans les villes de taille moyenne pour donner un accès équitable à la formation sur tous les territoires et lutter contre la métropolisation de l'enseignement supérieur. A ce titre, la présence des agglomérations dans les instances du CNAM est très importante.

Les Pôles « Economie Innovation et Enseignement Supérieur » et « Coopérations Internationales-Contractualisation » de GrandAngoulême travaillent en étroite collaboration avec le CNAM et principalement au local avec le CNAM-ENJMIN. Les principaux sujets de partenariat sont autour du développement de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante, de l'Internationalisation dont Ficol2 et de l'entrepreneuriat Jeux Vidéos avec la Technopole EurekaTech.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour le vote à main levée,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260619-2026_06_173-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication : 19/06/2026

Je vous propose :

DE DESIGNER Monsieur Gilbert PIERRE-JUSTIN comme représentant de GrandAngoulême au conseil d'administration/assemblée générale du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) Nouvelle-Aquitaine.

<p>Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 3 Non votant : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260619-2026_06_173-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication : 19/06/2026